

Les obsèques de Raymond Valensi

C'est en présence d'une assistance particulièrement dense et émue qu'ont été célébrés hier matin les obsèques de M. Raymond Valensi, ingénieur des Arts et Manufactures, Chevalier de la Légion d'Honneur, doyen de la colonie française, ancien député de la Nation, ancien Vice-Président de la ville de Tunis, Président de la communauté Israélite Portugaise, président honoraire des Pionniers français de Tunisie et du groupe des centraux de Tunisie. Bien avant l'heure des funérailles de nombreuses personnalités de la Colonie Française et Israélite se trouvaient déjà devant le domicile mortuaire de la rue d'Espagne.

La levée du corps a lieu à 9 h. 30.

Le char funèbre est recouvert de couronnes et de fleurs offertes par les divers groupements dont le regretté défunt faisait partie.

Les cordons des poêles sont tenus le premier par la mère supérieure des Soeurs de Saint Joseph, le frère Denis, supérieur des Frères, M. Guénier, président actif, M. Jourdan, secrétaire général et Marcel Gandolphe, des Pionniers Français de Tunisie, et le deuxième par M. Moïse Borgel, président du Conseil de la Communauté Israélite ; M. Victor Chalom, M. Ouziel, M. Tahar, directeur des Écoles de l'Alliance Israélite ; M. Boisset et M. Signouret.

Le deuil est conduit par son fils M. Victor Valensi, son frère, sa fille et son gendre M. Victor Bessis, qu'entouraient les membres de la famille.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient tenu à témoigner leurs sympathies aux familles en deuil nous notons la présence de MM. Le commandant Durande, représentant l'Amiral Esteva, Résident Général de France en Tunisie ; le capitaine Chauffardet, représentant le Général Barré, Commandant supérieur des troupes en Tunisie ; le sous-préfet Hugon, représentant M. Binoche, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien ; le colonel Heym, vice-président délégué à la Municipalité de Tunis ; M. Lamotte délégué à la Justice Tunisienne ; M. Barron, délégué à la Section d'Etat.

M. le Grand Rabbin de Tunisie Rebbi Haim Bellaïche, M. Bernard, secrétaire Général à la Municipalité de Tunis ; M. Jean Ventre, président de la Chambre de Commerce Française de Tunis ; MM. Eugène Bessis et Elie Nataf, Présidents Honoraires de la Communauté Israélite ; Me Albert Bessis, MM. Nessim Nataf et Victor Guez, membres du Grand Conseil.

MM. les rabbins David Bembaron, Salomon Sitruk, David Berdah et Iehoua El Malih, respectivement président et juges du Tribunal Rabbinique de Tunis ; MM. Couderc, Keller, Chollet, Parrentin et Albert Bondin, vice-présidents et membres de la Chambre de Commerce de Tunis ; MM. Hignard et Ellul, conseillers municipaux.

MM. Lassau, des Services Economiques, Hachim ben Khelifa, Caid de Mateur ; MM. David Hassid, Moïse Abitbol et Achille Berdah, membres de la Communauté Israélite ; MM. Les docteurs Hayat, Scialom, Darius Calo, Boulakia, Emilio Molco et Emilio Levy. Maîtres Eyquem et Victor Sebag, avocats-défenseurs ; M. Jacques Halom, MM. Tanti, directeur de la Société Générale ; Guérin, directeur de la Banque Nationale de Crédit et de Commerce (Afrique), M. Curtelin, consul des Pays-Bas et Michel Uzan, consul du Brésil, M. Poinot, M. Sylvain Moutton, M. Joseph Enriquez, M. Salomon Fiorentino, M. Moreno Rego, M. Alfred Coen, M. Barsotti, M. Yom Tob, M. Khalfon.

Des délégations des Institutrices et Instituteurs des écoles de l'Alliance Israélite, du Comité Scolaire de Perfectionnements des Écoles de l'Alliance Israélite, du Comité de l'Association des Anciens Élèves des Écoles de l'Alliance Israélite, des Pionniers français de Tunisie, du Conseil de la Communauté Israélite de Tunis, du Conseil d'Administration de la Communauté Israélite Portugaise, de l'Association des Architectes de Tunis, du groupe des Centraux de Tunisie.

Le « Petit Matin » était représenté par son directeur, M. Simon Zana et son rédacteur en chef, M. Max Zetlaoui.

Le cortège funèbre quitte la maison mortuaire en se dirigeant vers le dépositaire de la rue de Navarin, empruntant les rues du Portugal, de Hollande, de Naples, la Place de l'École Israélite et enfin la Rue d'Athènes.

Les discours

Avant de procéder aux prières rituelles prennent successivement la parole M. Moïse Borgel, Président de la Communauté Israélite, qui, dans un discours de belle tenue, rend hommage à la grande figure disparue.

M. Borgel

C'est avec une profonde tristesse que la population tunisienne a appris hier le décès de M. Raymond Valensi, grande et belle figure française en Tunisie, conseiller unanimement respecté de notre Communauté Israélite.

Il était de ces personnalités que l'on est surpris de voir disparaître, tant elles participaient avec bonheur à la vie de la cité, à la vie de notre Communauté.

C'est près d'un siècle d'histoire tunisienne qui se déroulerait devant nous à retracer les étapes d'une longue carrière si dignement remplie : Député de la Nation, Vice-Président de la Municipalité de Tunis, Président des Pionniers Français de Tunisie, son activité, animée par un patriotisme ardent, fut partout inlassable et toujours féconde. Il était l'un des derniers survivants de ces Français qui, bien avant l'installation du Protectorat, avaient œuvré de tout leur cœur en faveur de l'idée nationale en ce pays.

Aux œuvres israélites son rôle est connu de tous : constamment sur la brèche, il mit au service du bien et de la charité une âme d'élite, en même temps qu'un esprit objectif, ennemi des luttes partisans. Que ce fut au Conseil de la Communauté ou à l'Alliance Israélite il devait servir de guide aux générations qui montaient, l'entourant de l'affection la plus respectueuse.

Alerte et l'esprit vif, il participait encore, malgré son âge à nos travaux et nous l'avons vu, lors de récentes réunions, apporter le concours de son expérience et de son dévouement à la cause des humbles et des déshérités.

Il eût pu cependant, depuis longtemps, aspirer au repos et se retirer dans une retraite paisible, jouissant de l'art d'être grand-père, mais il mettait un point d'honneur à poursuivre sa tâche, toute d'altruisme, avec une clarté de vue qu'il conserva jusqu'à la fin.

Fervent patriote, Israélite fidèle aux traditions du passé, bien qu'ouvert à tous les enseignements nouveaux, puisse sa vie servir d'exemple aux jeunes auxquels il remet le flambeau !

Inclinons-nous pieusement devant sa pure mémoire.

Dans le sommeil suprême qui nous attend tous, il a trouvé le repos qui est donné à tous les justes !

M. V. Chalom

M. Victor Chalom évoqua en termes émouvants la noble figure de celui qui fut l'âme de la Communauté Portugaise, déclarant notamment :

Raymond Valensi laisse partout où son activité s'est déployée un vide immense, d'autres plus qualifiés vous parleront de sa vie publique.

Il est de mon devoir de ne pas laisser partir notre vénéré Président sans dire l'œuvre considérable qu'il a accomplie dans la sphère de notre Communauté depuis près d'un demi-siècle.

Fidèle à sa tradition de famille il était toujours secourable aux malheureux et on ne faisait jamais appel en vain à lui : sa générosité était légendaire.

Dans nos réunions il ne manquait jamais de présider avec cette grande autorité puisée dans l'exercice des fonctions publiques ; son intelligence et sa grande bonté lui faisaient trouver les solutions aux questions angoissantes que posent tous les jours les misères d'une population qu'étreint le paupérisme aggravé par les circonstances malheureuses que nous traversons.

C'est grâce à lui que des améliorations dans les services de notre bienfaisance ont été introduites.

Sa perte sera ressentie pendant longtemps, mais nous inspirant de son exemple, fidèles à sa mémoire, nous ferons de notre mieux pour continuer et développer l'œuvre à laquelle il a consacré le meilleur de sa vie.

M. Huc

M. Huc, Vice-Président des Pionniers Français de Tunisie, salue au nom de M. Pietri, Président des Pionniers, la mémoire de celui qui fut le fondateur et le Président pendant onze ans et l'âme du groupement.

C'était lui – dit-il – qui avait repris l'idée de perpétuer le souvenir des premiers français et de leur œuvre civilisatrice ; en instituant cette société des Pionniers Français, reflet fidèle des premiers pas d'harmonie et de travail de la France dans la Régence.

Il était plus qualifié que quiconque pour concrétiser cette idée, en raison de la place considérable qu'il avait occupée ici avant et à l'origine du Protectorat.

Nous perdons en lui – conclut-il – irréparablement, les pauvres et les malheureux, un ami dévoué, les anciens un contemporain des plus aimés, les jeunes un guide et un conseiller averti, Tunis un citoyen éminent et la France un de ses meilleurs fils. »

M. Tahar

M. Tahar, Directeur des Écoles de l'alliance Israélite de Tunis, prend la parole pour souligner le rôle que le défunt a joué au sein de l'Alliance Israélite, déclarant notamment :

Débarqué il y a à peine deux heures du bateau qui me ramenait de France où j'avais été appelé par mon Administration, j'étais loin de m'attendre à me trouver devant le triste et douloureux devoir de dire un dernier adieu au chef et au guide que nous venons de perdre et que nous pleurons tous ; ma douleur n'en est que plus profonde .

L'œuvre de l'Alliance a souvent attiré à elle par son seul rayonnement, des personnalités éminentes qui lui ont spontanément apporté leur collaboration ; mais rares sont ceux qui, comme M. Valensi, lui ont voué toute une vie, car c'est pendant plus de soixante ans qu'il a prêté son dévoué concours aux institutions scolaires que l'Alliance a créées en Tunisie.

Ce qu'il faut admirer chez M. Valensi, ce n'est pas sa foi profonde dans l'œuvre scolaire de l'Alliance, mais la convictions absolue qu'il avait de servir en même temps la France. Il voyait dans nos écoles le creuset puissant où s'élabore dans le calme et la tranquillité avec le concours du Gouvernement du Protectorat, au profit de la France, l'avenir même du Judaïsme tunisien ; qu'il s'agisse de l'instruction française de notre jeunesse, ou de la formation professionnelle de nos garçons et de nos filles appelés à fournir au pays une main d'œuvre habile et instruite, M. Valensi, en bon français qu'il était, voyait comme but final de tous nos efforts notre contribution au développement de l'influence française en Tunisie. C'est cette pensée qui toujours guidé ses actes et ses décisions.

Sa mort laissera un grand vide parmi nous, mais sa mémoire restera gravée dans nos cœurs et figurera à jamais dans les annales de l'Alliance. »

M. Seignouret

M Seignouret, au nom des architectes de Tunisie, et M. Boissée, au nom du groupe des Centraux de Tunisie, mettent en relief l'activité et la valeur du regretté disparu, qui n'avait cessé d'apporter au sein de leurs groupements une clairvoyance attentive et une louable activité.

M. le Dr. Scialom

M. le Docteur Scialom, au nom des Anciens Élèves de l'Alliance a prononcé à son tour un discours, déclarant en substance :

Le Président Valensi n'est plus. Il s'est éteint comme un *zadik* (un saint) sans souffrir. Dieu dans sa haute justice en a décidé ainsi.

Comme Conseiller Municipal, comme membre du Comité de Perfectionnement je sais la part prépondérante qu'il prenait dans nos réunions.

C'est surtout comme Président des Anciens Élèves que je perds en lui un guide sûr et un conseiller incomparable.

A la Société des Secours aux blessés militaires dont j'ai été le médecin et où il fut le premier Président, sa voix autorisée était écoutée.

Devant la dépouille mortelle de notre Président ses collègues et amis prennent l'engagement solennel de continuer sa belle œuvre basée sur la devise : « Patrie et Religion ».

Dieu seul peut panser toutes les plaies.

Comme lui travaillons pour l'Éternel et pour la Cité.

M. Ventre

M. Ventre, Président de la Chambre de Commerce Française prend le dernier la parole.

Je ne puis que répéter avec la tristesse de sa tombe ouverte ce que, lors du Cinquantenaire de la Chambre de Commerce j'avais l'affectueuse satisfaction de lui exprimer, vivant, quant à sa qualité de Doyen représentatif des mérites et du caractère des anciens Français de Tunisie.

Les Députés de la Nations étaient chargés de gérer les intérêts de la Communauté Française, de veiller à l'intérêt du Commerce, de conférer sur ces matières avec les Consuls : ils étaient en outre tenus d'accompagner le Consul « aux audiences du Bey dans toutes les occasions utiles. »

Les Députés de la Nation furent les ancêtres des Membres de la Chambre de Commerce et de la Conférence Consultative.

Monsieur Raymond Valensi fut en 1880, 1881 et 1882 deuxième, puis premier Député de la Nation.

Nous retrouvons et nous devons saluer en Monsieur Raymond Valensi toutes les qualités de ces vieux Français d'avant le Protectorat.

Groupés autour de leur Consul, par la longue expérience de l'Orient, ils lui apportaient non seulement l'appui de leurs sages conseils, mais celui plus précieux encore d'un sentiment exact de la justice, d'une vie irréprochable d'honnêteté et de droiture. Vertus morales, forces qui, au service de leur activité, de leur sens pratique, de leur infatigable énergie consacrés à la régénération matérielle du pays, nous ont acquis, avec l'amitié des Tunisiens, des droits indiscutables qui justifiaient le normal établissement du Protectorat Français.

Par la suite, tout naturellement, il fut un des premiers douze membres Fondateurs de notre Chambre de Commerce Française de Tunis.

Celle-ci, doyenne de nos Assemblées élues au début du Protectorat, en droit et en fait représentait la Colonie française.

Monsieur Raymond Valensi a été de ceux qui, tout en montrant au Pouvoir la vérité même importune, collabora avec le plus entier dévouement à l'œuvre civilisatrice entreprise en Tunisie. Tout était à faire, à créer, à réformer, à organiser. Le champ si vaste de l'œuvre à accomplir nous donne la mesure de l'effort et de la variété de l'activité qu'il fallut dépenser, action véritablement efficace, n'encensant aucun idole, s'affranchissant de toute la féodation et consciente de la force que représentait son honnêteté.

Qu'importe les longues énumérations et les fastidieuses nomenclatures. Ce qu'il faut marquer, c'est la richesse et la qualité de cette activité.

La vie de Raymond Valensi fut un exemple. Elle nous laisse un enseignement. Nous en garderons le souvenir.

Tant au nom de la Chambre de Commerce qu'en mon nom personnel je prie sa famille d'agréer l'expression de notre respectueuse sympathie et de nos sincères condoléances.

Après quoi on procède à la cérémonie religieuse à la fin de laquelle la famille reçoit les condoléances.

En cette triste circonstance Le « Petit Matin » renouvelle aux familles frappées par ce deuil l'expression de ses sincères condoléances.